

Formateur de personne ressource TMS en entreprise

RS1261 · RS · Publiée

L'essentiel

Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	31/12/2021

Certificateur(s)

INSTITUT NATIONAL RECHERCHE SECURITE · SIRET : 77567145600082

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Cette offre de formation est « générique », elle doit permettre :

- de répondre aux besoins de montée en compétences des acteurs de l'entreprise dans la prise en charge effective de leur projet de prévention des TMS ;
- de contribuer à garantir la pérennisation des démarches de prévention engagées et à développer l'autonomie des entreprises concernées.

La certification vise à vérifier les compétences du formateur pour dispenser la formation « Devenir personne ressource du projet de prévention des TMS de l'entreprise », selon le référentiel de compétences établi par l'Assurance maladie Risques professionnels et l'INRS.

L'habilitation de l'organisme de formation vise à vérifier que l'organisme respecte le cahier des charges défini, dans le but notamment de créer les conditions pour que le formateur puisse assumer ce qu'il doit porter. L'habilitation vise également à vérifier que les organismes qui s'engagent dans cette démarche inscrivent leurs actions dans le respect des valeurs essentielles et bonnes pratiques portées par le réseau prévention.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

COMPÉTENCES DU FORMATEUR TMS

Dans le cadre de ses missions visant le déploiement du dispositif de formation de la personne ressource du projet de prévention des TMS, le formateur sera amené :

- à concevoir son action de formation (ex. : élaboration du déroulé pédagogique, élaboration des séquences, des modalités d'évaluation, intégration des démarches et outils du programme TMSpros...) ;
- à l'animer (ex. : mise en œuvre du face à face, contrôle du respect de l'atteinte des objectifs pédagogiques globaux et de l'avancée individuelle des participants, contrôle de la production des livrables...) ;
- à en assurer la gestion administrative et le suivi (ex. : inscription des entreprises, mise en place d'un calendrier de sessions, établissement des conventions de formation, reporting des fiches bilan de formation...)

Pour ce faire, différentes compétences doivent être maîtrisées et font l'objet de la certification :

Compétence 1 : décliner les axes, la démarche et les outils du programme national pour former des personnes ressources du projet TMS de l'entreprise.

Compétence 2 : définir les articulations et les régulations avec le réseau prévention, le chef d'entreprise et la personne ressource.

Compétence 3 : élaborer un déroulé pédagogique qui tient compte du référentiel de compétences, des conditions d'apprentissage d'un adulte en formation et du contexte professionnel.

Compétence 4 : animer une séquence de formation prenant en compte les caractéristiques d'un public adulte en formation.

Compétence 5 : utiliser les méthodes d'évaluation.

Compétence 6 : assurer ou de faire assurer la gestion administrative et le suivi d'une session.

Le référentiel de compétences du formateur n'est pas diffusé en ligne. Le formateur souhaitant s'inscrire à la formation prendra contact avec l'INRS, complètera et retournera un dossier de candidature permettant d'évaluer les

prérequis nécessaires au suivi de la formation (cf. rubrique ci-après).

On retrouve le descriptif de la formation de formateur, le dossier de candidature et le document de référence de la formation « Devenir personne ressource du projet de prévention des TMS de l'entreprise » sur le site INRS via les liens : <http://www.inrs.fr/services/formation/démultiplication.html>

et

Les 5 premiers domaines de compétences du référentiel qui en compte 6 sont évalués au travers de 2 épreuves certificatives détaillées ci-après.

Compétence 1 : décliner les axes, la démarche et les outils du programme national pour former des personnes ressources du projet TMS de l'entreprise.

Compétence 2 : définir les articulations et les régulations avec le réseau prévention, le chef d'entreprise et la personne ressource.

Compétence 3 : élaborer un déroulé pédagogique qui tient compte du référentiel de compétences, des conditions d'apprentissage d'un adulte en formation et du contexte professionnel.

Compétence 4: animer une séquence de formation prenant en compte les caractéristiques d'un public adulte en formation.

Compétence 5 : utiliser les méthodes d'évaluation.

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Indiquer tous les prérequis de la formation (autre certification ou formation préalable, niveau scolaire, âge, certificat médical...)

- Avoir suivi avec succès l'autoformation en ligne « Acquérir des bases en prévention des risques professionnels » de l'INRS ou avoir suivi la formation « Obtenir des compétences de base en prévention » dans les services prévention des caisses de Sécurité sociale et par les organismes de formation habilités par le réseau Assurance maladie Risques professionnels et l'INRS.
- Témoigner d'une expérience d'au moins 2 ans d'intervention en entreprise dans le domaine de la prévention des TMS en respectant certains principes structurants (nécessité d'une approche globale, promotion de démarches participatives, développement dans l'entreprise d'une politique de préservation de la santé des salariés, transformation des situations de travail dans le respect des principes généraux de prévention).
- Justifier d'une formation pédagogique et d'une pratique régulière d'au moins 2 ans de la formation pour adultes (base minimale de 15 jours d'animation de formation en face-à-face par an).
- Avoir des connaissances sur les méthodologies de conduite de projet dans le cadre d'action de prévention, la démarche de prévention des TMS et les outils associés, la formation des adultes. A cette fin, une liste de références bibliographiques est proposée et il est vivement conseillé aux formateurs de consulter ces diverses sources avant le stage.
- (Un dossier de candidature est à remettre et son instruction permet de valider les pré-requis).

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/12/2021
-------------------------------------	------------

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/1261/>